

DEC\_0072\_2025



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

## DÉCISION DU MAIRE

### SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSIION AVEC HORIZON LIVE

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;

VU l'arrêté n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur Julien TIMON en qualité de troisième Maire-Adjoint en charge de la culture et du Patrimoine,

**CONSIDERANT** la programmation culturelle du théâtre l'Eclat pour la saison 2025-2026,

**Le Maire décide** de signer un contrat de cession avec Horizon Live domicilié 6, rue Béchevelin 69007 LYON pour un concert de Dafné Kritharas au théâtre l'Eclat le samedi 31 janvier 2026 pour un montant de 6.330 € TTC.

Fait à Pont-Audemer, le 31 mars 2025



Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation



Julien TIMON